

# ASIYE

Association Scolaire Intercommunale Yvonand et Environs  
COMITE DE DIRECTION

## DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIYE SEANCE DU 7 MAI 2024 PRESIDENCE DE M. YVAN DÉBIEUX

Le Comité de direction porte à la connaissance des électeurs et électrices que le Conseil intercommunal a :

1. Adopté l'O.J. de la séance.
2. Adopté le PV du C.I. du 09.11.2023.
3. Entendu les communications du Président du Conseil intercommunal.
4. Assermenté, par la voix de son Président :
  - Mme Malika SCIACALUGA, Municipale à Villars-Epeney, membre du Comité de direction de l'ASIYE ;
  - Mme Denise BROOKS, domicilié à Rovray, déléguée du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable) ;
  - Mme Bernadette STEINER, domiciliée à Yvonand, déléguée suppléante du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable) ;
5. Entendu le rapport du Comité de direction.
6. Entendu une information donnée par le Président et la Vice-Présidente du C.D. de l'ASIYE concernant les constructions.
7. Entendu le rapport de la Vice-Présidente du Conseil d'Etablissement.
8. Accepté le préavis 2024/01 : Comptes 2023.
9. Reconduit M. Yvan DEBIEUX, domicilié à Pomy, en qualité de Président du Conseil intercommunal, ceci jusqu'au 30.06.2025.
10. Reconduit M. Fabrice TANNER, domicilié à Cronay, en qualité de Vice-Président du Conseil intercommunal, ceci jusqu'au 30.06.2025.
11. Reconduit Mme Katia GENDROZ, de Cuarny, en qualité de scrutatrice du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2025.  
Reconduit Mme Nicole BACHMANN, d'Yvonand, en qualité de scrutatrice du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2025.  
Elu Mme Denise BROOKS, de Rovray, en qualité de scrutatrice suppléante du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2025.  
Elu Mme Johanne PELET, de Pomy, en qualité de scrutatrice suppléante du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2025.

12. Elu, pour la période du 01.07.2024 au 30.06.2025 :

a) en qualité de membres de la Commission de gestion : Mme Julie SCHÜPBACH, de Démoret, Présidente, Mmes et MM Marie-Laure PETREMAND, de Molondin, Mathieu RICHARD de Rovray, Antoine HALDEMANN de Chêne-Pâquier, Jérémie CARTIER de Cuarny et Sandra DUCHAMPS de Pomy ;

b) en qualité de membres suppléants de la Commission de gestion : M. Sylvain HOCHSTRASSER, d'Yvonand et Mme Françoise CASTELIER de Cronay.

M. Jérôme GOTTRAUX, de Chavannes-le-Chêne, et Mme Peri HANDSCHIN, de Villars-Epeney, sont réputés sortants.

13. Entendu une demande de renseignements de la part de M. le délégué Mathieu RICHARD, de Rovray, concernant l'étude de mobilité ainsi que la salle de gymnastique en Brit 1, à laquelle M. Martin SCHNORF et Mme Christelle FRESNEAU, membres du Comité de direction, ont répondu.

Conformément à la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) en ce qui concerne le référendum en matière intercommunale, le préavis 2024/01, figurant sous point 7 ci-dessus, ne peut pas faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, chif.2, lettre e).

Aucun autre point à l'O.J. de cette séance n'est soumis à référendum.

#### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



M. SCHNORF

La Secrétaire :



S. CHAPUIS

Yvonand, le 11 mai 2024/sc